



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 22 DECEMBRE 2007

TV locales associatives et TNT

La fédération se félicite de la réunion organisée par le CSA le 13 décembre dernier sur la planification de la TNT locale.

Notamment, nous nous trouvons en accord avec le souhait du président du CSA, Monsieur Michel Boyon, pour que « le déploiement de la TNT permette d'inventer un modèle pluriel de la TV locale ».

En effet, pour la fédération, il n'existe pas de liberté d'expression sans le respect de la pluralité des acteurs de la télévision comme celui de la diversité des téléspectateurs.

Dans cette perspective de pluralisme de l'expression télévisuelle française, la fédération demande au CSA d'être particulièrement attentif aux points suivants :

- **Garantir, chaque fois que cela est possible techniquement, des autorisations temporaires analogiques d'ici à l'extinction de cette ressource fin 2011.**
- **Garantir, dans le cas de partage de canal, une autonomie éditoriale totale et une place systématique aux éditeurs associatifs présents sur les secteurs couverts par la TNT locale.**
- **Garantir des solutions de diffusion adaptées aux réalités des projets micro-locaux et permettre l'exploitation de réseaux L8.**

Les seuls critères de viabilité économique et de commodité d'emplacement des émetteurs ne doivent pas occulter les besoins des populations locales.

Ce qui manque essentiellement dans le paysage audiovisuel local, c'est l'information de proximité dans une cohérence de bassin de vie.

Enfin, **nous souhaitons proposer une réflexion à l'Assemblée Nationale sur un fonds de soutien à l'audiovisuel et aux radios associatifs** dont les fonds seraient prélevés sur les recettes publicitaires de l'ensemble des chaînes.

Pour la fédération

Eric Falconetti,
président